

IDENTIFICATION

Mme MORIZOT PARENT ROSALIE
RUE DEVEVEY
21200 BEAUNE
FRANCE

N° d'adhérent : 20130360067878

Pour le compte de :
SASU JARDIN DE L'ESTHETIQUE
24 PASSAGE SAINTE HELENE
PASSAGE CARNOT
21200 BEAUNE

N° SIREN : 790 239 412
Régime d'imposition : Réel simplifié d'imposition
Période déclarée : Année 2025
Date limite de dépôt : 15/05/2026

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2572 (*applicable au 31/12/2025*)

Impôt sur les sociétés et contributions assimilées
Relevé de solde

I - IS BRUT

I-A - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÛ AU TITRE DE L'EXERCICE

	Base	Taux	Montant à payer
103 Impôt sur les sociétés (taux réduit)	12 860	104 15%	1 929
15 Total IS brut (lignes 140 + 104 + 105 + 106)			1 929

II - CRÉANCES

II-A - CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

108	IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables, dans la limite de l'impôt dû	1 929
-----	---	-------

II-B - CRÉANCES REPORTABLES AU TITRE DE L'EXERCICE POUR LEUR MONTANT TOTAL ET SOLDE DES CRÉANCES REPORTABLES DES EXERCICES ANTÉRIEURS

116	IS dû après imputation des créances reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (ligne 108 - ligne 115)	1 929
-----	--	-------

II-C - CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE

119	IS dû après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (lignes 116 - 118)	1 929
-----	---	-------

RÉCAPITULATIF DES ÉLÉMENTS DÉCLARÉS D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES

	Montants restant à payer	Excédents constatés
01 Impôt sur les sociétés	1 929	06
05 Total des montants restant à payer et des excédents constatés	1 929	10
11 Montant total à payer (Total des montants restant à payer - total des excédents constatés)	1 929	
134 Montant à payer après imputation d'une autre taxe (lignes 11 - 133)		1 929